

[Texte]

able to give such people a level of support more closely related to their income needs.

At that time had we not come up with the guaranteed income supplement and had we opted instead for yet another across-the-board increase, we would not have been able to reach the maximum GIS starting figure of \$105 a month. We might have managed a \$10 universal hike, but what, may I ask, would that have done? For those who could support themselves already through other income sources, the \$10 would have been unnecessary. For those with nothing else, it would have been insufficient.

Today then, thanks to these developments, we are able to talk about a further strengthening of the guaranteed income approach for our senior citizens—a strengthened guarantee which, if the proposals of my colleague, the Minister of Finance, concerning increased personal tax exemption levels should become government policy, will remain largely tax free. We are able to talk about trenching this guarantee as a firm cornerstone for future policy developments in this area.

The success of the Guaranteed Income Supplement program has permitted us to embark on this new venture with confidence. In this area the “means test” is a thing of the past. The guaranteed income test, based on an annual declaration of income, has been proven a simple, fair and painless method of putting public money where it will do the most good.

As the honourable member for Vancouver Kingsway said last Thursday, and if I may quote her: “I cannot see that the guaranteed annual income concept will divide our people any more than income tax laws at present divide our people”. That is exactly what the Guaranteed Income Supplement is all about.

A feature of the 1965 policy initiative was the introduction, for the first time, of a cost-of-living escalator on both OAS and CPP, the Canada Pension Plan, which extended to GIS in 1966. Through this feature, our older citizens no longer had to absorb the full brunt of the inflationary pressures in our economy.

Mr. Monteith: Mr. Chairman, the Minister missed a phrase. He missed the words “of all” the inflationary pressures in our economy.

Mr. Munro: The full brunt of all the inflationary pressures in our economy. The maximum figure for escalation was set at 2 per cent. This figure has since come under severe criticism in the light of ensuing developments. Therefore, it should be remembered that in setting the figure in the first place we took an average of cost-of-living increases for the previous 10 years. This came out to a figure of 1.5 per cent. Two per cent was set to provide a small margin over what had been the average increase. Provision for abnormal increases was left to the government of the day and to Parliament.

[Interprétation]

Grâce au principe de la sécurité de revenu, nous avons pu donner à ces personnes dans le besoin une aide plus appropriée au revenu qui leur était nécessaire.

A cette époque, si nous n'avions pas proposé de supplément garanti et si au contraire, nous avions choisi une autre hausse pourcentuelle uniforme, nous n'aurions pu atteindre au départ des chiffres maximum de \$105 par mois de revenu garanti. Nous aurions pu appliquer une hausse générale de \$10, mais qu'en serait-il résulté? Pour ceux qui ne pouvaient subvenir à eux-mêmes grâce à d'autres sources de revenu, les \$10 auraient été inutiles. Pour ceux qui n'avaient rien d'autre, cela aurait été insuffisant.

Cependant, grâce à ces simplifications, nous pouvons aujourd'hui songer à un autre renforcement du système de garantie du revenu de nos concitoyens âgés, une garantie plus forte que, si les propositions de mon collègue le Ministre des Finances sur le relèvement du niveau d'exemption d'impôt sur le revenu personnel devenait loi, resterait presque totalement exempte d'impôt. Nous pouvons parler de la consolidation de cette garantie qui servira de solide pierre angulaire au développement d'une politique d'avenir dans ce domaine.

Le succès du régime de supplément du revenu garanti nous a permis de nous lancer avec confiance dans cette nouvelle aventure, et dans ce domaine, l'évaluation des ressources est chose du passé. L'évaluation du revenu garanti, qui se fonde sur une déclaration annuelle du revenu, s'est révélée la méthode la plus simple, la plus équitable et la plus facile pour utiliser les fonds publics là où ils sont davantage requis.

Comme l'honorable député de Vancouver Kingsway vous l'a dit jeudi dernier, et je cite: «Je ne vois pas que l'idée de garantie du revenu annuel puisse diviser davantage notre peuple que ne le font actuellement nos lois de l'impôt sur le revenu.» Eh bien, voilà justement le cas du supplément du revenu garanti.

Un autre point important de l'initiative prise en 1965 a été l'introduction pour la première fois d'une indexation à la fois de la sécurité de la vieillesse et du régime des pensions du Canada qui vinrent s'ajouter aux avantages du supplément de revenu garanti en 1966. Grâce à cette caractéristique, nos concitoyens âgés n'ont plus à supporter tout le poids des pressions inflationnistes de notre économie.

M. Monteith: Monsieur le président, le ministre a escamoté une phrase. Il a escamoté les mots «de toutes» les influences inflationnistes de notre économie.

M. Munro: Tout le poids des pressions inflationnistes de notre économie. Le chiffre maximum d'indexation a été fixé à 2 p. 100. Depuis, à la lumière de l'évolution, ce pourcentage est l'objet de critiques sévères. Toutefois, il faut se souvenir qu'au départ, en fixant ces chiffres, nous avons utilisé une hausse moyenne du coût de la vie durant les 10 années précédentes, soit 1.5 p. 100.

Aussi, avons-nous placé le chiffre de l'indexation à 2 p. 100 pour nous laisser une petite marge au-dessus de la hausse moyenne et les fonds requis au-delà de ces prévisions seraient la responsabilité du gouvernement en place.